

Qui arrêtera Netanyahou ?

Category: Communiqués

écrit par jmfouquer | 6 août 2024

Qui arrêtera Netanyahou et ses ministres fascistes ?

On pourrait se demander aussi : où et quand ?

Car la folie meurtrière du pouvoir colonial israélien ne connaît pas de limites, ni dans le temps, ni dans l'espace. La population de Gaza, déjà décimée – au sens propre, avec 200 000 victimes (mort·es, blessé·es ou gravement malades) sur 2 millions – tente de survivre entre déplacements forcés et bombardements.

Pendant ce temps, le gouvernement de droite et d'extrême-droite israélien poursuit inexorablement sa fuite en avant. Tout se passe comme si tuer, tuer, et encore tuer, était désormais la seule doctrine des fanatiques génocidaires du gouvernement israélien. La libération des otages, qui serait permise par un cessez-le-feu, n'est pas sa préoccupation, malgré les nombreuses manifestations en Israël.

Avec l'assassinat du chef du Hamas, I. Haniyeh, à Téhéran, les buts de Netanyahou sont pluriels :

- Tenter de forcer l'Iran à s'impliquer directement, provoquant ainsi une extension régionale de la guerre ;
- Ranimer ainsi, autour de sa personne, l'union sacrée en Israël. Celle-ci est malmenée par le climat de « guerre civile » autour du soutien aux soldats de « l'armée la plus morale du monde » incarcérés suite aux viols et tortures infligés aux prisonniers palestiniens ;
- Mettre un terme à toute idée de cessez-le-feu à Gaza en faisant passer au second plan ses massacres constitutifs de crimes de guerre et crimes contre l'humanité, voire de génocide, tout en masquant l'impuissance d'Israël à éradiquer le Hamas ;

- Poursuivre l'annexion larvée de la Cisjordanie.

La Cour internationale de Justice vient courageusement de trancher enfin de nombreuses questions qui faisaient encore l'objet de débats dans le discours public ces derniers mois (cf. communiqué : « [Un avis historique de la CIJ](#) »).

Déjà, pour diverses instances internationales, pour de nombreuses chancelleries – notamment celles des plus de 140 pays ayant reconnu l'État de Palestine –, pour de multiples ONG – en particulier de défenses des droits humains – « apartheid », « occupation », « colonisation », « crimes de guerre », « crimes contre l'humanité », « génocide » n'étaient plus des mots tabous.

Désormais, la plus haute instance juridique a confirmé ce que disaient la plupart des peuples, partout dans le monde : l'État d'Israël n'a pas droit à la souveraineté sur quelque partie que ce soit du Territoire palestinien occupé !

ENSEMBLE! rappelle l'exigence largement partagée d'un cessez-le-feu immédiat et permanent.

ENSEMBLE! demande que la France reconnaisse sans délais et sans conditions l'État de Palestine.

ENSEMBLE! appelle à tout faire pour éviter l'escalade militaire qui risque d'embraser toute la région.

Bagnolet, le 6 août 2024

ENSEMBLE!

Mouvement pour une Alternative de Gauche Écologiste et Solidaire

Pour compléter, vous pouvez lire sur notre site :

- **Un avis historique de la CIJ**
- **À propos de l'avis de la CIJ**

▪ **Iran-Israël et à Gaza : cessez-le-feu** (avril 2024)